

Adresse de la société populaire de Porrentruy, qui annonce des dons des habitants du district pour les défenseurs de la patrie, lors de la séance du 22 germinal an II (11 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Porrentruy, qui annonce des dons des habitants du district pour les défenseurs de la patrie, lors de la séance du 22 germinal an II (11 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 434-435;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29493_t1_0434_0000_7

Fichier pdf généré le 01/02/2023

bitants à suivre son culte ou ses cérémonies.

Au cours d'environ trois mois d'installation, Dieu l'appelle à la cour céleste. Aussitôt son décès on en offrit un autre à la municipalité, qui, prudemment, ne crut pas devoir l'accepter, vu la loi qui a consacré la liberté des cultes, sans consulter le général de ses citoyens; elle convoque en conséquence, une assemblée de commune : on va aux voix sur cette grande proposition proposée par le citoyen Esnault-Gauleris, maire, sur ce entendu le ci-devant procureur de la commune.

« Acceptera-t-on un 2^e curé constitutionnel dans cette commune ? l'assemblée qui était très nombreuse, arrêta que non, en ajoutant que tous les citoyens étaient d'opinion que la commune n'en serait pas moins protégée de l'Être suprême, qu'elle n'en exécuterait pas moins bien les lois, qu'elle n'en serait pas moins patriote, si elle ne le serait encore davantage que celles qui en possédaient, mais qu'à coup sûr, elle jouirait de plus de tranquillité et épargnerait à la nation, 1,500 liv. de rente, infiniment mieux employé à solder des défenseurs de la patrie. Dès 1791, on envoya copie d'un procès-verbal d'assemblée générale de commune aux administrations de département et de district, et on y fit droit, car depuis que son premier curé sermenté est au ciel ou en chemin d'y aller, Saint Aubin est sans aucune espèce de prêtre.

On observera que ses affaires morales, politiques et d'agriculture, son genre de travail, ainsi que son patriotisme le plus prononcé, n'en a cédé en aucune circonstance, et ne cédera jamais aux autres communes ses voisines, ni à aucune de la République.

Elle sentait, avant toute autre, quoiqu'alors calomniée par des imbéciles, pour ce refus dans son sein d'un être au moins inutile, le besoin qu'avait la France d'un gouvernement républicain, et a commencé la première à faire usage de partie de ses principes. Aujourd'hui, 30 nivôse, l'an deux de la République une et indivisible, la républicaine commune de Saint-Aubin-du-Pavoil, déclare à la Convention nationale, en l'invitant de rester à son poste jusqu'à la paix, qu'elle vient, par une délibération prise ce jour dans une assemblée générale, de renoncer à toute espèce de culte public ainsi qu'à tous les prêtres du monde, mariés ou non mariés, mais en demandant à ses représentants de ne lui en pas faire payer pour un sol et que ceux qui croient ne pouvoir se passer de prêtres les payent.

Elle arrête, dans la même assemblée, qu'elle ne veut dorénavant, reconnaître ni dimanches, ni fêtes, que la seule décade qui sera chômée, par ses concitoyens, conformément aux lois républicaines, dans sa ci-devant église, qu'elle va consacrer à la raison. Son argenterie et sa grosse cloche sont déposées au directoire du district, il y a plus de 15 jours, au profit de la nation. Comme cette grande commune de campagne ne renferme que des sans-culottes peu fortunés, et une trop grande quantité de nécessiteux, elle demande que son presbytère soit incessamment vendu, pour leur soulagement et à leur profit.

On a, de plus, arrêté dans cette assemblée que copie du procès-verbal en substance, serait de suite envoyée à la Convention, en priant d'en faire mention au bulletin d'une manière

détaillée, pour prouver à toute la France, au département de Mayenne et Loire, et particulièrement aux communes du district de Segré, qu'il n'a pu y avoir que des imbéciles à l'avoir critiqué quand elle refusait un curé, comme tous les autres en voulaient, pour les chagriner; ainsi qu'au département et à son directoire de district, pour lui servir et valoir ce que de raison.

P. c. c. : ESNAULT-GAULERIS (*maire*).

P. S. — La commune de Saint-Aubin n'a pas fourni aux brigands de la Vendée un seul père de famille, ni un seul fils de métayer, ni aucun laboureur closier, tandis qu'au passage de cette horde infâme au travers de ce district et au milieu de cette commune, toutes les autres communes leur en ont fourni plus ou moins, mais en assez petit nombre cependant. La question est de savoir s'il n'en eut pas parti davantage si nous eussions été pourvu d'un curé constitutionnel comme les autres ? On la laisse à résoudre. »

19

La société populaire de Porrentruy annonce que les citoyens de ce district se sont empressés de faire des offrandes pour les défenseurs de la patrie, consistant en chemises, souliers, etc. (1).

[*Porrentruy*, 28 niv. II] (2).

« Citoyens représentants,

L'œuvre des mesures par vous prises les 31 mai et 2 juin derniers (vieux stile), auxquelles nous avons adhéré, a couronné vos succès et consolidé la Révolution dans ce pays, car depuis cette époque, la liberté marche d'un pas assuré, c'est pourquoi nous rendons hommage à votre énergie, à votre fermeté et à vos travaux. Courage, invincibles Montagnards, poursuivez votre carrière, restez fermes à vos postes, jusqu'à ce que le moment soit arrivé où l'acte constitutionnel pourra obtenir toute son exécution; ce temps n'est pas encore si éloigné, car déjà ces phalanges d'esclaves des tyrans qui avaient osé souiller la terre de la liberté en sont chassés, et une fuite honteuse et précipitée a été le résultat de tous leurs succès.

Notre département ne fait qu'un point dans l'immensité de la république et est d'ailleurs très pauvre. Néanmoins, chaque citoyen de ce district s'est empressé de faire des offrandes sur l'autel de la patrie pour le soulagement de ses vrais amis et défenseurs; déjà sont enfermés et prêts à partir 829 chemises, 407 paires de bas et 34 paires de souliers, 13 paires de guêtres et pour être remis aux administrateurs des transports militaires en conformité de la lettre du cⁿ Daubigny, adjoint au ministre de la guerre, datée de Paris, le 21 courant. Déjà 91 livres de charpie, 41 livres de bandes, 234 livres de linge pour pansements de nos vénérables frères guer-

(1) P.V., XXXV, 142, Bⁱⁿ, 23 germ., 25 germ. (2^e suppl¹) et 29 germ. (2^e suppl¹); *Débats*, n^o 572, p. 407.

(2) C 297, pl. 1025, p. 28.

riers et 565 livres de vieux linge ont été versées dans les mains du directeur des hôpitaux ambulants de cette commune.

L'esprit qui était affaibli par stupeur ou crainte, renaît; les yeux obscurcis par les nuages épais de l'illusion, s'ouvrent enfin à la lumière, le fanatisme engendré par un gouvernement épiscopal expire, de manière que tous les hochets de la superstition et les signes extérieurs d'une religion sanguinaire et intolérante sont terrasés et ont disparu de cette commune, et nous espérons que bientôt cette mesure s'étendra dans tout le département.

Les cloches ont été enlevées pour le service de la République, et sont déjà sans doute, converties en canon; les vases d'or et d'argent pesant ... marcs sont enfermés dans des caisses pour être envoyés de suite à Paris, ainsi que tous les cuivres et métaux des ci-devant églises catholiques, et bientôt le culte naturel, les vertus sociales et la saine morale seront les seuls cultivés; et remplaceront l'erreur de nos anciens préjugés; enfin le temple de la raison seul subsistera, car nous sommes déjà convaincus qu'il ne peut y avoir d'intermédiaire entre nous et l'Eternel, qui peut être adoré dans tous les lieux sans le secours et l'assistance d'aucun prêtre, image de tous les vices. Notre Société populaire devient très nombreuse; tous les jours de séance, une foule de candidats se présentent pour y être reçus, ou pour s'instruire et s'éclairer sur leurs véritables intérêts; elle surveille toutes les autorités constituées et les fonctionnaires publics, et chaque pas qu'elle fait, elle avance vers le bonheur de tous.

Le 8 de ce mois, nous avons célébré avec la plus grande joie, la victoire de la reprise de Toulon, cette ville rebelle et infâme, c'est aux habitants des frontières à en sentir le prix, et à la publier, aussi nous nous sommes empressés d'en donner l'exemple. A trois heures, après que le son de la cloche et le bruit de l'artillerie eurent donné le signal pour le commencement de la cérémonie, les citoyens et citoyennes de la commune, la garde nationale et toute la garnison y étaient rangés en haie.

Sitôt les fonctionnaires de la cérémonie à leur poste, le cortège s'est mis en marche pour se rendre par les trois plus belles rues au temple de la raison.

A la tête était une brigade de la gendarmerie à cheval, un détachement d'infanterie et les artilleurs avec leurs pièces.

Suivait la musique et les chanteuses couronnées de fleurs, immédiatement après, étaient portés par deux citoyens tenant sur les épaules des faisceaux d'armes et représentant l'union et la force, le livre de la loi; le génie de la liberté, le montrait au peuple comme l'unique moyen de son bonheur et de la gloire; deux sapeurs marchaient à ses côtés, et les autorités constituées comme soutien de la loi, à sa suite.

Un groupe de jeunes citoyennes, vêtues de blanc, les cheveux entrelacés de crêpes noirs et portant en main des guirlandes de fleurs, entouraient les cendres des grands hommes et des héros de Toulon, portées dans une urne par une de leurs compagnes. A la suite, marchait la vieillesse soutenue par deux enfants, comme une marque de respect et d'amour. Ensuite la masse du peuple, ou la classe respectable des

pères nourriciers de la terre se distinguait par ses instruments aratoires, et les ouvriers par les différents outils de leur art. Le cortège était terminé par un détachement de la garnison à pied et une brigade de gendarmes à cheval.

Rendu au temple de la Raison, dont une infinité de lampions éclairaient la voûte, le génie de la liberté se plaça sur l'autel de la patrie, érigé au milieu de la nef, les citoyens se rangèrent en face de la tribune, d'où plusieurs orateurs, par des discours patétiques et analogues à la fête, entremêlés d'hymnes patriotiques et des cris mille fois répétés : Vive la République, Vive la Montagne, réchauffaient l'enthousiasme d'un peuple transporté de joie. A cinq heures, le cortège se porta dans le même ordre, comme il avait commencé sa marche, dans une salle du département, l'artillerie fit une décharge et le restant de la nuit fut consacré au plaisir de la danse.

Voilà, Citoyens représentants, les fruits que nous avons recueillis, de vos sages décrets, et de la source féconde de vos lumières, vous êtes les colonnes inébranlables de la République, et son plus ferme soutien; continuez à nous éclairer et à nous inspirer vos vertus. Le peuple de ce pays est bon, il était accoutumé de ramper et d'obéir sous le joug du plus affreux despotisme; il a peu d'énergie à la vérité, il est faible et craintif, mais comme vous lui avez brisé ses fers et que vous l'avez rendu à la liberté, content de son sort, il va reprendre cet élan vigoureux que sa régénération tardive aurait rendu nul; et vous le verrez, le premier républicain de la France qui bénira vos travaux et vous préparera la couronne civique, celle de l'immortalité que vous avez si justement méritée. S. et F. »

SCHLISTER (présid.),
HEUBET, BEUNON, GOESCHY.

20

Le conseil-général de la commune de Torcy annonce plusieurs effets d'argenterie, chemises, etc., déposés au district, pour les défenseurs de la patrie.

La Convention décrète la mention honorable de toutes ces offrandes, et l'insertion au bulletin (1).

[Torcy, 14 germ. II] (2).

« Représentants du peuple !

Nous avons déposé à l'administration de notre district, les dépouilles du fanatisme, consistantes en 24 marcs d'argenterie, 90 livres de chandeliers de cuivre argenté, 86 livres d'autre cuivre, 2 cloches du poids de 1200 livres et 35 serviettes d'église. Aujourd'hui, toutes les vertus républicaines sont en vénération dans le département des Ardennes, parce que l'intrigue abattue ne leur fait plus la guerre. Ce succès est dû à la mission de votre collègue Roux, qu'il remplit au milieu de l'allégresse universelle.

(1) P.V., XXXV, 142. Bⁱⁿ, 30 germ. (2^e suppl^t).
(2) C 297, pl. 1025, p. 27.